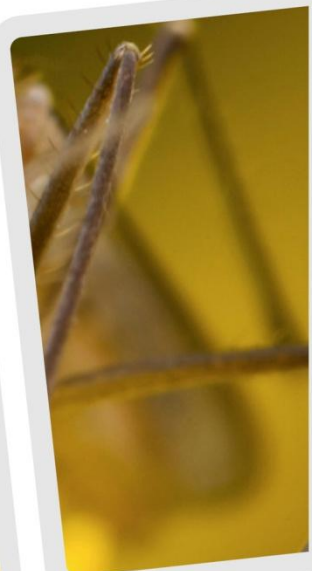




Contrôle des insectes piqueurs à Saint-Donat en 2015



Rapport mensuel
Mai 2015



Contrôle des moustiques à Saint-Donat

Introduction

Les travaux consistent à effectuer le contrôle des larves de moustiques et des mouches noires à l'aide de larvicide biologique pour la période allant de la fonte des neiges jusqu'au 15 septembre, afin d'offrir une réduction de la nuisance de 80%.

Nouvelles et faits saillants

- La rencontre pré-contrat a eu lieu le 20 avril entre le responsable de contrat, le directeur de projet, et messieurs Mickael Tuilier et Pierre Dupuis de la Ville. Lors de cette réunion, les échanges ont porté, entre autres, sur les opérations en général, les tests de nuisance et le nouveau numéro pour les requêtes de la Ville et des citoyens.
- Arrivée du coordonnateur dans la semaine du 1^{er} mai, suivi des autres membres permanents pour ce mandat. Une première prospection des gîtes larvaires a débuté cette même semaine ainsi que le premier traitement qui s'est terminé le 21 mai.
- Un traitement aérien a été réalisé les 14 et le 15 mai pour les moustiques dans les milieux de grandes surfaces ou difficilement accessibles à pied, tels les marécages et débordement de rivières.
- Le second traitement a chevauché la fin du premier traitement et a débuté le 19 mai pour les mouches noires.
- Côté météo : Lors des deux premières semaines du mois de mai, il a fait très chaud et plus de 30 mm de pluie sont tombés sur le secteur.
- Rappelons qu'en 2015, les appels des résidents sont reçus au 1.844.840.8700 ou par courriel à : infomoustique@gdg.ca. Les citoyens requérants sont contactés et rencontrés dans les 24h.
- GDG tiendra un kiosque à la Journée de l'environnement et la famille le 6 juin prochain.

Résultats

Avancement des traitements

Le deuxième traitement pour les mouches noires a débuté le 19 mai et s'est terminé le 28 mai.

Tests de nuisance

Les tests de nuisance débuteront dans la semaine du 1^{er} juin. Les résultats apparaîtront dans le prochain rapport mensuel. Tel qu'entendu lors de la réunion pré-contrat, un représentant de la Ville agira comme témoin pour les tests de nuisance. Il prendra entente avec le coordonnateur.

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

Trois appels ont été reçus. Le premier était pour faire mention d'une présence de moustiques sur le terrain d'un résident. Le technicien est passé et a constaté que c'était l'éclosion du printemps (ce segment ne dure pas très longtemps). Le second appel était simplement pour vérifier si le terrain était traité. Le dernier appel provenait d'une résidence où il y avait des moustiques et une accumulation d'eau sur le terrain. Le technicien s'est assuré que l'accumulation d'eau ne comportait pas de larves.

Réjean Bergevin, Ing.F. M.Sc.a
Responsable de contrat

